

# LE RÉVEIL DU BÂTIMENT



Septembre 2009 N°22

Lettre d'informations de la Fédération Française des Travailleurs du bâtiment, des Travaux Publics, du Bois, de l'Ameublement, des Matériaux de construction et de l'Équipement affiliée à la Confédération Nationale du Travail (CNT)

Prix libre

## Rentrée 2009 : Pandémie de rebellions...



**Grippe A** : attaque sur le Code du travail -  
**Grève** : entretien avec les grévistes d'Odisor -  
**Crise** : quelles répercussions dans le Bâtiment ? -  
**Et toutes les brèves et infos sociales...**





# [Éditorial]

”  
**C'est la reprise !!!** ”

*Chouette, alors, plus besoin de se ronger les ongles en pensant aux fins de mois.*

*Plus besoin de pointer à «police emploi» pour se voir proposer des demi-tâches.*

*Plus besoin de visiter trente appartements pour trouver un T2 à moins de 600 euros.*

*Plus besoin de ramper devant son patron parce qu'on a trop peur de se faire virer.*

*Plus besoin non plus de suffoquer dès qu'on entre en ville.*

*C'est la reprise !*

*C'est pas le temps des cerises..*

*C'est la reprise des bonus et des profits*

*La reprise des magouilles électorales*

*La reprise du même capitalisme, pas plus moral.*

*Madame Lagarde, le toutou économie de Sarko l'a dit :*

*«La dégradation du marché de l'emploi devrait encore se poursuivre pendant quelques trimestres, car même une reprise graduelle de l'activité ne se traduirait pas par un repli immédiat du chômage» (26 août 2009).*

*Traduction : quand les banques avaient besoin de fric, nous avons accouru, mais maintenant que les travailleurs sont dans le besoin, nous attendrons encore quelques «trimestres».*

*C'est vrai : qu'est ce que l'humiliation et la misère de millions de français ont de comparable avec l'énorme, le gigantesque désespoir de quelques banquiers ?*

*On en pleure de rire, parce qu'il le faut bien. Mais après, c'est la rage. Il faudra bien qu'elles cessent un jour, ces injustices.*

*Nous y travaillons en luttant, en construisant des solidarités et un rapport de force digne de ce nom.*

# Sommaire



## Fiche pratique :

**Le droit du travail, prochaine victime de la grippe A (H1N1)..... 2**

## International :

**Partout dans le monde les ouvriers de la construction luttent !..... 3**

## Infos luttes :

**Interview de Lény, salarié Odislor et syndiqué CNT..... 4**

## Dossiers :

**Quelles répercussions économiques et sociales dans l'industrie de la Construction..... 6**

## Lecture :

- *Lyon, un chantier limousin*
- *N'autre école*
- *La terrorisation démocratique..... 11*

**Contacts..... 12**

PHOTO DE COUVERTURE ET PAGE 8 : © FLORE GIRAUD  
L'IMAGE PAGE 8 EST UN «EXTRAIT» D'UNE PHOTO DE FLORE  
MERCI À ELLE.





# Le droit du travail, prochaine victime de la grippe A (H1N1)

*La perspective d'une pandémie grippale est présentée comme un risque certain. D'autant si la ministre de la santé (R. Bachelot), évalue une pandémie au niveau 6. Dès lors, la Grippe A n'épargnera pas les entreprises. Quels sont les devoirs des entrepreneurs, quelle arnaque pour les salariés ?*

**Les mesures que doivent prendre les employeurs** face à l'invasion grippale se réfèrent à l'obligation d'organiser et de structurer l'information et la formation, l'actions et la prévention, en relation avec la médecine du travail, l'inspection du travail, le CHSCT, le CE et les représentants du personnel.

**La Circulaire DGT 2009/16 du 3 juillet 2009** recommande le port du masque FFP2.

**Quelles sont les obligations des salariés** pour leur santé et leur sécurité face à la Grippe A ?

*Les salariés peuvent se retirer de toute situation de travail dont ils ont un motif raisonnable de penser qu'elle présente un danger grave et imminent pour leur vie ou leur santé ainsi que de toute défectuosité qu'ils constatent dans les systèmes de protection.*

**Les employeurs peuvent demander à leurs salariés d'accomplir des tâches supplémentaires pour pallier aux salariés absents !**

**Les employeurs peuvent allonger la durée hebdomadaire du travail !**

**Les employeurs peuvent allonger la durée quotidienne du travail !**

**Les employeurs peuvent suspendre le repos hebdomadaire !**

**Les employeurs peuvent déroger au repos quotidien !**

**Les employeurs peuvent déroger à la durée du travail de nuit !**

**Les employeurs peuvent modifier les horaires de travail, en faisant travailler les salariés le samedi par exemple !**

**Les employeurs ne peuvent pas imposer le télétravail !**

**Exploitation et profit, la contagion possible dès septembre ?**

Constat est fait que les mesures à mettre en place en cas de propagation rapide d'H1N1 ne sont pas que sanitaires et loin s'en faut. En cas de pandémie officielle niveau 5B ou 6 (voire d'autorisation préfectorale s'il s'agit un département concerné) ce sont les conditions de travail des salariés qui vont en prendre un coup. « Il en va de la survie de l'économie nationale, des entreprises et de la sauvegarde de l'emploi » d'après les précisions ministérielles. La « fameuse » circulaire invite donc l'administration du travail à « faire preuve de souplesse et de réactivité face aux demandes des entreprises ». Ben voyons, les raccourcis pris en matière d'aménagement du temps de travail, selon les désirs notifiés dans la dite circulaire, oublient carrément la loi. Exemple : l'article L.3123-17 indique que « le nombre d'heures supp accomplies par un salarié à temps partiel ne peut être supérieur à une certaine durée » ; s'il est imposé à une mère de venir plus tôt et qu'elle refuse car elle doit emmener son enfant à la crèche, c'est un motif de licenciement. Etc.

Reste la question du poids juridique d'une simple circulaire. Concrètement, elle n'a pas force de loi, mais préconise des orientations et permet la communication entre les administrations et les services et entreprises concernées. Bref il n'y a pas d'obligation unilatérale, pourtant connaissant le pouvoir actuel des entreprises, des juridictions judiciaires et des administrations liées au monde du travail (celles-ci plutôt en faiblesse), ainsi que le recul de nombre de syndicats, cette circulaire risque bien d'être un cheval de Troie.

Une fiche plus complète et détaillée sur les conséquences de la grippe A peut être téléchargée sur [www.cnt-f.org/sub69](http://www.cnt-f.org/sub69)





# INTERNATIONAL

Partout dans le monde les ouvriers de la construction luttent !

**Suède :** IKEA A ÉTÉ DANS L'obligation de retirer de la vente un édredon et un coussin contenant du duvet d'oies et de canards plumés vivants suite à la diffusion à la télévision d'un reportage suédois dénonçant le plumage illégal d'animaux vivant chez des fournisseurs du fabricant de meubles. En effet légalement, seul le plumage des carcasses est autorisé.

**Afrique du Sud :** à Johannesburg, suite à un mouvement de grève, déclaré illégal car sans préavis, sur le chantier de construction d'un stade destiné à accueillir la Coupe de monde du football 2010, 400 ouvriers grévistes ont été licenciés au bout du 10<sup>e</sup> jours de grève. Ce stade de 46.000 places a déjà connu plusieurs mouvements sociaux, notamment en février 2008 et en fin d'année dernière. Des négociations sont en cours entre syndicats et patronat pour annuler ces licenciements.

**Côtes d'Ivoire :** le groupe français Bouygues a licencié 15 travailleurs de ses deux filiales: la compagnie ivoirienne d'électricité (CIE) et de la société de distribution d'eau en Côte d'Ivoire (SODECI). Elle viole ainsi les lois ivoiriennes sur le statut des travailleurs «protégés» de ces filiales. En effet le groupe Bouygues aurait dû faire valider ces licenciements en déposant un dossier à l'inspection du travail qui est seul juge du bien fondé des licenciements, mais en réalité le groupe français non seulement est passé outre mais a également barricadé le siège d'un syndicat, lieu pourtant protégé et réputé inviolable par la convention 96 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Le gouvernement est resté bien silencieux face à ces dérives coloniales, il est vrai que l'État de Côte d'Ivoire détient 18 % du chiffre d'affaire de la compagnie ivoirienne d'électricité. La fédération syndicale des travailleurs de l'eau et de l'énergie (FESENE) a menacé de s'attaquer aux intérêts de Bouygues.

**Angleterre :** En juin plus de 600 ouvriers travaillant sur le chantier d'agrandissement de la raffinerie Total de Lindsey, ont été licenciés pour grève illégale. Un vaste mouvement de solidarité s'est alors

enclenché dans tout le secteur énergétique britannique. Ces licenciements faisaient eux-même suite à une grève déclarée illégale entamée le 11 juin par ces employés, en soutien à 51 de leurs collègues qui venaient d'être renvoyés alors qu'ils pensaient bénéficier d'une garantie d'emploi.

Le gouvernement avait clairement condamné les grévistes et soutenu implicitement Total. "Les grèves et manifestations non autorisées ne sont jamais la bonne solution aux conflits sociaux", a affirmé Downing Street...!!!

**Sénégal :** Dix mille travailleurs sénégalais pourraient perdre leur emploi à cause des problèmes économiques dans le BTP, soit 50 % des effectifs du secteur, ont indiqué des membres du Syndicat national régissant ce domaine d'activité. Rappelons que la crise du BTP au Sénégal est en partie liée au non-paiement par les pouvoirs publics, de la dette intérieure due à ce secteur.

**Burkina Faso :** Le 25 juillet deux bâtiments R+3 sur deux chantiers différents se sont écroulés à Ouagadougou. Au vu de cette série noire, les travailleurs du bâtiment et de la construction du Burkina interpellent les autorités publiques afin qu'une enquête disciplinaire pour situer les responsabilités soit menée, afin d'empêcher de nouveaux drames. Les travailleurs réclament l'exigence du respect des procédures administratives (permis de construire), des normes techniques (sondage des sous-sol) et bien sûr de la qualité des matériaux de construction (ciment, fer).

Déjà largement exploités par des conditions de travail indécentes (absence de contrat de travail formel, aucune assurance ou protection sociale, pas de conditions minimales de santé et sécurité au travail), les travailleurs risquent leur vie à tout moment sur les chantiers.

**Chine :** La Chine va lancer une campagne d'une durée de deux ans pour lutter contre la corruption dans le BTP. Selon He Yongce, vice-secrétaire de la Commission centrale de Contrôle de la Discipline du Parti Communiste chinois (PCC). Toutes les régions doivent réduire la haute incidence de

la corruption dans le secteur du BTP. Pour mémoire un bâtiment de 13 étages presque achevé s'est renversé tout en restant intact le 27 juin à Shanghai, tuant un travailleur. L'incident a été à l'origine d'un vaste débat dans tout le pays quant à la qualité des travaux réalisés, d'autant qu'un pont s'était également effondré à Tiel, la population met en doute la solidité de toutes les constructions en Chine et les conséquences néfastes de la corruption importante dans ce secteur.



**Algérie :** Cet été une grève au complexe Arcelor Mittal d'El Hadjar a conduit à une rareté des matériaux de construction, au 3<sup>e</sup> jour du conflit on estimait le manque à 1 million de tonnes de ciment, le patronat algérien parle de 3 millions, ce qui a conduit la Société de gestion des participations de l'Etat gérant les cimenteries à lancé, un appel d'offres international pour importer un million de tonnes. Dans l'intervalle, les prix flambent et les intermédiaires n'arrivent pas à se procurer des livraisons auprès des différentes usines, tous les chantiers algériens publics ou privés sont au ralenti.

**Guinée-Équatoriale :** À Malabo les salariés de Bouygues se sont mis en arrêt (bien que la grève soit interdite en Guinée) pour la 2<sup>e</sup> fois, en effet Bouygues refuse d'appliquer l'augmentation du salaire minimum décidé par décret, de plus Bouygues a déjà été condamné à versé 50 millions de FCFA pour tentative de corruption sur le président de la République.



# Interview de Lény, salarié à Odislor et syndiqué CNT

Odislor est une jeune société bretonne spécialisée dans le voltaïque, elle connaît depuis sa création une ascension fulgurante dont la presse régionale se fait régulièrement l'écho. Elle a pourtant connu cet été un important mouvement social, retour sur une lutte emblématique...

Infos



Luttes

## Peux-tu nous présenter Odislor ?

Odislor est une jeune société créée en 2005 et basée à Guingamp (Côtes d'Armor). Elle compte aujourd'hui 90 salariés répartis dans trois filiales : Technology (recherche et développement), Innovation (distribution de produit innovant) et Energy (Energies renouvelables). C'est cette dernière qui est la plus importante en termes d'effectif et de chiffre d'affaire. Son activité réside dans l'installation de panneaux solaires photovoltaïques dans toute la France.

## À quand remontent les premiers conflits avec la direction et quelles en étaient les raisons ?

En février 2009, nous nous sommes réunis avec la totalité des installateurs. Le compte-rendu de cette réunion a soulevé les points suivants : le manque de formation, les frais à avancer, les manquements sur la sécurité, les problèmes d'organisation et de matériel mis à notre disposition. Nous l'avons transmis à la direction, qui ne nous a pas répondu.

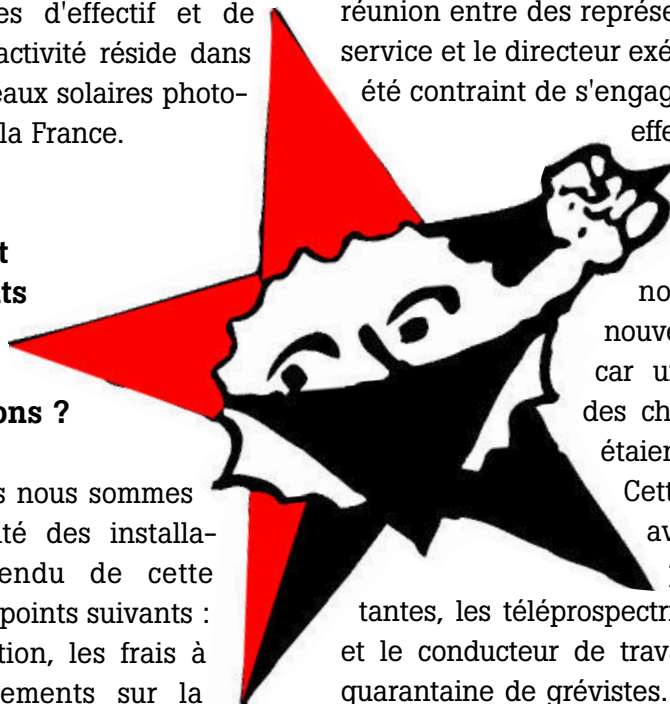
” nous nous sommes organisés en assemblée de grévistes et nous avons fait face collectivement en mandatant des représentants pour rencontrer notre directeur ”

En mai, nous nous sommes mis en grève deux jours. Aux premières revendications s'ajoutaient un partenariat signé entre Odislor et Queguiner (fournisseur de matériaux de construction). La direction voulait alors profiter du réseau d'artisans de Queguiner pour sous-traiter les chantiers et donc licencier une vingtaine d'installateurs.

L'assemblée des grévistes a obtenu une réunion entre des représentants de chaque service et le directeur exécutif. Ce dernier a été contraint de s'engager à maintenir les effectifs et à répondre à nos questions.

En juillet, nous nous sommes de nouveau mis en grève car une grande partie des chèques de salaires étaient sans provisions.

Cette fois-ci, nous avons été rejoints par les assistantes, les téléprospectrices, la comptable et le conducteur de travaux. En tout, une quarantaine de grévistes. Nous avons obtenu le versement de nos salaires au bout de trois jours de grève. Peu après, notre patron a été convoqué au tribunal de commerce suite à la plainte que nous avons déposée.





En l'absence de syndicats et de dialogue établie avec la direction, nous nous sommes organisés en assemblée de grévistes et nous avons fait face collectivement en mandatant des représentants pour rencontrer notre directeur.

### **Qu'en est-il de la situation actuellement ?**

Depuis quelques mois, l'ambiance dans l'entreprise est très lourde. De nombreux collègues ont démissionné. L'effectif est passé de 125 à 90 salariés. Il n'y a eu aucune amélioration de nos conditions de travail et un nouveau plan de suppression de poste est dans les cartons.

### **À ton avis, la création récente de l'entreprise et la jeunesse des salariés explique-t-elle cette situation ?**

L'entreprise est formée principalement de jeunes pour qui c'est la première pratique de la grève et des conflits au travail. Nous

n'avons pas non plus, la possibilité de nous appuyer sur l'expérience de lutte d'anciens. Un autre raison importante, est que les poseurs composent une grande partie de l'effectif. Travaillant en petite équipe sur les chantiers, en grand déplacement toute la semaine, il nous est difficile de nous rencontrer, de nous tenir informer et de nous organiser.

### **Comment envisagez vous l'avenir ?**

Difficilement. Nous réfléchissons actuellement à la création d'une section syndicale, mais elle demandera beaucoup d'énergie collective au quotidien pour affronter la direction. Nous découvrons, pour la plupart, cet aspect du monde du travail et le syndicalisme. Cependant il nous semble nécessaire de développer une section syndicale CNT pour changer cette situation et mettre en commun les désirs de chacun. Notre détermination pour faire front aux récentes gesticulations de l'employeur nous fait espérer dans cette hypothèse.

*Propos recueillis par le SUB Bretagne*

*Le marché du voltaïque connaît un essor fulgurant depuis 2004, 2008 fut une année déterminante avec la multiplication par 3 du parc voltaïque, la puissance installée passant de 25 MW à 69 MW.*





DOSSIER :

# ENCORE UNE CRISE ÉCONOMIQUE !

## Quelles répercussions économiques et sociales dans l'industrie de la Construction ?

*Crise... Brusque changement d'état dans une maladie. Aggravation subite. Apparition brutale d'un état morbide. Excès de passion, d'ardeur. Moment décisif, périlleux. Manifestation émotive soudaine. Trouble, embarras momentané, remise en question...*

*Conflit... Impasse. Récession, dépression. Crise des subprimes, crise des fonds spéculatifs (hedge funds), crise boursière, crise financière... Crise systémique pour certains, crise structurelle pour d'autres. Crise du crédit par ici, crise de confiance par là... Bref c'est LA crise, mais pas pour tous... L'hégémonie dictatoriale de l'économie fictive dopée par l'ensemble des crédits et emprunts aussi bien privés que publics prouve une fois encore que « nos » élites et « nos » experts se moquent éperdument de la grande majorité de la population. L'économie fictive n'est pas qu'un leurre pour les politiques d'investissement et les projets sociaux, elle est anthropophage. Elle ne vaut pourtant pas un « kopeck » sans l'appui productif de tous les travailleurs. Alors, quelles conséquences sociales les secteurs du BTP et notamment leurs travailleurs doivent-ils supporter ?*

### **Pourquoi se voiler la face ?**

L'intérêt pour la fédération CNT Construction de publier dans sa revue un dossier sur la crise et sur ses conséquences dans son secteur professionnel n'a pas pour motivation d'aller au-delà des nombreuses analyses publiées dans toute la Presse (bourgeoise, spécialisée, presse militante ou alternative) durant des mois. Les camarades de la fédé n'ont pas la prétention d'être plus au fait pour comprendre un système monétaire et financier vacillant peut-être, mais d'autant cannibale. Cette motivation par contre tient du principe et de l'intérêt majeur pour les travailleurs et les travailleuses, de se faire une opinion tangible (opinion qui sur le fond est déjà faite) des corrélations néfastes qu'engendre un monde financier qui n'a que faire de l'économie (réelle), celle des producteurs de richesses à savoir : nous tous ! De plus, pour les acteurs et actrices de la production de biens et de services dans le vaste domaine de la Construction, il convient de rappeler pourquoi ils et elles sont doublement concerné-e-s.

- D'abord le lien direct qui unit la propriété avec le mécanisme de reproduction de richesses. C'est sur le socle dit démocratique que se fonde toute l'accumulation, la propriété (d'une voiture, d'une usine, d'une maison, d'une invention ou d'une action boursière, bref d'une richesse quelconque, personnelle ou pas) permet sans aucun garde-fou de s'enrichir sur le dos de ses semblables lorsque ce bien produit une plus-value. C'est l'esprit libéral. La propriété foncière en était le symbole et le cheval de fer. Mais ce canasson-là doit partager son leader ship depuis quelques lustres avec le capitalisme financier (pléonasme). Aussi on peut reprendre aisément l'affirmation de P-J. Proudhon : la propriété, c'est le vol !

- Ensuite, les magouilles en tout genre dans les milieux immobiliers qui poussent à la hausse spectaculaire les valeurs foncières. Les premières conséquences sont l'inflation générale (pourtant tant décriée par notamment L'UE et les économistes qui ne cessent d'affirmer que l'inflation est limitée et contenue alors que les prix d'achats et de location foncière ont en moyenne doublé en dix ans) responsable en grande partie du gel de la restauration de logements ; dont deux millions en France son vides. Ensuite les feux de forêt (pas tous) qui profitent à des spéculateurs et des lobbys (banques, sociétés *ad hoc*, organismes publics, industriels...). Ce ne sont là que deux exemples.

- On doit prendre aussi en compte que l'investissement spéculatif à risque au sein du milieu foncier est largement utilisé, voire au-delà de son domaine spécifique - tous les marchés boursiers sont poreux et transversaux. Rien n'empêche





un bailleur social d'avoir des actions ou un emprunt dans l'alimentaire ou l'armement, ne sachant très souvent d'ailleurs pas l'origine ou la destination de tel fonds de placement. Evidemment, c'est surtout vrai pour les grands capitaines de l'industrie du BTP. Les bailleurs sociaux, pour pouvoir jouer à Wall-Street doivent « évoluer », aussi la loi leur permet de changer leur statuts pour muter en société d'économie mixte. Du coup les loyers augmentent et vu l'insuffisance du parc locatif les travailleurs les plus modestes sont mis à l'index au profit des classes moyennes. Et l'éthique ? tout le monde s'en fout, n'est crainte que la révélation publique... Pour conclure sur ce point, ces bailleurs vendent « leurs » logements ! (Sic) Là où ça fait vraiment mal, c'est chez les plus démunis, qui se font expulser de leur logement pour impayés. Le rêve pour certains, la réalité pour beaucoup d'autres crapules qui parfois s'ignorent : être boursicotier et à la fois marchand de sommeil.

- Le livret A ; 143 Milliards d'euros répartis en 56 millions de détenteurs dont 60% disposent de moins de 200 euros, fin 2008. Depuis des décennies, l'épargne populaire, transférée à la Caisse de Dépôt et de Consignation permet aux bailleurs sociaux de construire, d'acheter ou de restaurer des logements sociaux à un taux de crédit préférentiel. Maintenant l'Etat décide de prélever 40 % de ce montant pour le redistribuer aux banques afin qu'elles puissent les faire fructifier comme bon leur semble. Des bénéfices que produiront ce hold-up, les petits épargnants ne risquent pas d'en voir la couleur. Pire, puisque les intérêts du Livret A sont tombés en six mois de 4% à 1,25%. De plus, F Fillon notre 1er ministre, tout en affirmant que la France possède suffisamment de logements sociaux, projette de prélever encore sur les fonds restant pour les dilapider aux entreprises en difficulté (en fait à leurs actionnaires). Notre pays construira donc moins de HLM en 2009 et 2010, etc. Quant au taux préférentiel, les bailleurs sociaux pourront s'asseoir dessus, ce qui rendra les plus petits plus fragiles.

- Prendre encore en compte que colonisation et acquisition sont les deux mamelles de l'exploitation énergétique, de l'exploitation des humains, de la spoliation de leur terre, de leur culture, de leur vie. S'il n'y a plus de colonialisme, le néo-colonialisme, lui, est bien présent ! Le BTP a beaucoup à y voir, puisqu'il participe activement à tout développement societal.

- Le prestige, la réussite, la mégalomanie, la concurrence, sont les critères essentiels à la bonne marche de la « morale » mercantile et libérale. Les projets faramineux de buildings exponentiels, de villes nouvelles, n'ont pas pour utilité d'abriter les travailleurs lambdas, ces derniers logeront dans les proches banlieues, les algécos et autres bidonvilles, car leur présence est indispensable pour trimer sur les chantiers et pour servir de bonnes

à ces messieurs. Messieurs qui justement représentent tel holding, à la fois telle banque et à la fois telle industrie du BTP, etc.

## Quant le Bâtiment va, tout va...

### Mais où va-t-il ? Droit dans le mur !

En parallèle d'un train de vie majestueux pour certains de ces « singes », notamment en France, le moral se fissure un tantinet, faut dire que les carnets de commande ne sont plus pleins. Pour l'ensemble du BTP, les chantiers auraient chuté de 5 à 15 % en 2008 selon les secteurs d'activité. Répétant une baisse déjà effective en 2007.

- Les plus touchés paraissent être les majors du Bâtiment. Cette année confirme le repli du nombre de chantiers de logements neufs, ainsi que de logements rénovés, amorcé depuis fin 2006. Leur taux ont baissé de 11 % pour les permis et de 17 % pour les démarrages des travaux. Pour les logements collectifs, cela est plus inquiétant puisque le taux chute de 15 % pour les permis et de 32 % pour les démarrages. Quant au taux de capacité de production, il se situe pour le début 2009 de 87 %.

- Les petites entreprises (artisanales) sont moins chagrins, depuis l'automne dernier le volume d'activité du secteur de l'artisanat ne recule que de 5 % selon la CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment). Exemple de variation de

ces chutes selon les métiers : 7 % pour la maçonnerie ; 5 % pour la menuiserie-serrurerie et la couverture-plomberie-chauffage ; 3 % pour les peintres, les plâtriers et les électriciens.

Précisons quand même que ces taux varient rapidement, ces pourcentages sont une moyenne. La presque sérénité de cette catégorie de patrons tient au fait que le constat pour l'instant est moins alarmiste qu'il n'y paraissait lors de la sur médiatisation de la crise y a 1 et 2 ans. Dans le Bâtiment, 15 à 20.000 emplois seraient supprimés cette année suite à ces baisses. En 2008 notre pays aurait compté 725.000 salarié-e-s.

- Dans le secteur des Travaux Publics, même son de cloche que chez les majors du Bâtiment. La situation est loin d'être brillante selon le peu d'indications fournies - les patrons semblent avarés sous cet angle aussi ! Les entrepreneurs jugent très bas le niveau de leurs carnets de commandes. Le taux de baisse serait de 5 %.

Quelques chiffres clés des TP pour 2006 : 8000 entre-



prises ; 37 Milliards d'Euros de chiffres d'affaires en France ; 300.000 salariés dont 50 % de plus de 40 ans ; 30.000 départs à la retraite ; 15.000 emplois nets créés sur 30.000 embauches. Donc 15.000 emplois nets supprimés (ces derniers chiffres ne sont pas propagés).



### **Le moral des patrons c'est comme la croissance**

Lorsque le taulier pavoise (ce qu'il ne fait qu'en privé), l'ouvrier peut se faire du mouron, et lorsque le dit taulier rame à l'accostage (et qu'on soit pas en pleine révolution) l'ouvrier doit garder son mouron. Les crises économiques et surtout celles de 1929 et 1973 nous ont apprises que leurs répercussions sur l'ensemble de l'économie tardent véritablement de quelques années. On doit donc légitimement s'inquiéter d'un proche avenir encore plus difficile (en terme d'emploi, de salaire, de condition de travail, de protection sociale) car aucun indice économique/politico/social ne permet d'envisager l'avenir sereinement.

À la CNT on savait déjà que même dans le brouillard y a pas de hasard. Les constats :

- La crise des subprimes est elle-même consécutive de la crise de l'immobilier des pays centraux et surtout des États-Unis. Est de suite mise en avant la hausse des prix des matières premières, mais moins de publicité est faite dans les milieux du BTP et de l'immobilier sur l'inflation exagérée des prix fonciers (avant la crise), des magouilles spéculatives sur les hypothèques et sur l'arnaque faite aux ouvriers modestes en particulier et sur les différents type de mécanisme des crédits en général ;
- Les crédits, déjà chers ces dernières années, ont pris une grosse baffe, la « confiance » n'est plus de mise pour les temps à venir, aussi bien pour les personnes, pour les entreprises, que pour les entités

publiques, ce qui fait grimper les taux d'intérêts alors qu'aujourd'hui les prix fonciers stagnent, voire reculent. Du coup, l'intérêt de vendre perd de sa superbe (des petits propriétaires feraient faire de menus travaux de restaurations pour ajouter de la valeur à leur bien. Ce qui paradoxalement bénéficierait pour le peu aux artisans) ;

- Dans le collimateur des plans sociaux, d'abord les PME des Travaux publics qui depuis deux décennies ont vu leurs contrats peu à peu se généraliser dans la sous-traitance, du moins pour les grands travaux. Auparavant, ces entreprises gardaient des relations professionnelles « humaines » avec les responsables régionaux des majors. Aujourd'hui le management impose une productivité au moindre coût, sans discussion possible : tu marches ou tu crèves semble dire un Eiffage à un de ses sous-traitants (et tous à l'unisson, le répétant aux salarié-e-s,...). Aussi avec la crise, leur destin scellé se précise !

- Ensuite : les majors de l'ensemble de la Construction, à l'instar de toutes les industries, de l'automobile, etc, des services comme les banques, assurances, Cie aériennes..., s'achètent et se vendent, se rachètent et se revendent, tout secteur spécifique confondu, par de là les frontières et amplifiant ainsi la concentration de puissance et de pouvoir. Donc rien de neuf ! Donc la crise n'apporte aucun enseignement, ni moralement pour la réguler, encore moins, d'un point de vue socio-économique, pour s'en inquiéter sérieusement. Bien au contraire toute la machine capitaliste tourne à plein régime ;

- Quoi qu'en disent les « experts » et autres « optimistes de rigueur » du BTP, ces espoirs ne concernent pas vraiment les salariés, la tendance du travail est à la précarisation. Dans le contexte de la privatisation générale de la production et des services lucratifs d'origines publiques - pourtant toujours honteusement financés par les impôts -, les budgets des instances territoriales (décentralisées), de l'État et de l'UE, sont scotchés à des politiques de rationnement et pour cause... Aussi les « bénéficiaires » des financements publics, légitimes et indiscutables, eux, (gestion scolaire, associations de missions sociales et culturelles, entreprises du BTP...) ne dépendent plus de plans





quinquennaux, ou de lois ou de décrets, fondés sur la constitution française, et donc de projets à long terme pour « le bien et le progrès de la population », mais de portefeuilles budgétaires constitués à partir de pressions lobbyistes ou revendicatives et de promesses électorales - ces motivations ont toujours existées, mais aujourd'hui elles s'imposent derechef. Cette politique du sans lendemain (promue ou acceptée par nos élites politiques), revue et corrigée quasi annuellement grâce à d'agressifs appels d'offre, concrétise le rêve patronal : rendre précaire le contrat de travail. Les structures sociales éducatives et associatives ont largement dû développer l'emploi précaire et partiel, systématiquement. La crise servant de prétexte, l'imposture ne peut que s'étendre et les travailleurs du BTP, souffrant déjà en particulier de l'intérim et de migrants surexploités, voient déjà s'amplifier la nouvelle notion du droit de travailler - CDD, attaque sur les 35H00 et flexibilité accrue, chômage partiel ou total,...

- Début 2008, le PDG de Nexity (promoteur immobilier), prévoyait un risque de suppressions de 180.000 emplois pour 2008, rien que dans la Construction. Sans commentaire ! Cependant la vigilance reste de mise, entre la surenchère et l'atténuation des incantations, les travailleurs sont pris pour des « billes » !

- Les salarié-e-s de la Construction (ou d'ailleurs), de France et de Navarre peuvent sacrément se faire du mouron. Mais ce futur-là, les militants des SUB ne cessent de le répéter à qui veut l'entendre, aussi, ils seraient tentés de croire que la truelle rend sourd.

**Une fois encore, répétons que la crise nous est destinée, à nous ouvrier-e-s et employé-e-s ! Et rien qu'à nous, quelle que soit la latitude où nous vivons et travaillons !**

Dans la folle course aux profits, gros patrons et actionnaires jouissent : l'adrénaline leur noie les neurones. Ils

sont prêts à tout pour être les premiers... Même leurs perdants n'y trouvent rien à redire, alors que dire de leur laquais (politicards et petits patrons moins voraces) qui pour la plupart les envient. Puisque l'accroissement des marges bénéficiaires se fait au détriment du droit du travail, ces tristes sieurs prévoient dans l'ombre de se plaindre publiquement et d'imposer notamment des plans sociaux, vu que la capacité de production varie de 87 à 90 %. C'est toujours 10 ou 13 % de salaire et de « charges sociales » en trop : y a pas de petits profits ! Et c'est surtout de cela qu'il s'agit : les riches ne se plaignent pas de perdre de l'argent, mais d'en gagner moins ; les actions et autres titres gonfleraient moins vite que prévu et leurs concurrents pourraient mieux faire...

Face au « droit divin », qu'attends-tu donc camarade travailleur pour vouloir te libérer de ton semi esclavage, tes neurones seraient-ils également noyés pris par l'angoisse de devoir moins consommer ?! Ta force s'épuise-t-elle sur ton outil qui lui est bien plus solide que toi ? Ta colère se retournera-t-elle, un jour, contre ton camarade de peine ? Penserai-tu que Résistance et Solidarité n'appartiennent plus à notre patrimoine prolétaire ? Penserai-tu que Syndicat rime avec faux cul ? Même s'il est vrai que la plupart des syndicats font cause commune avec le patronat et les politiques. Ne sais-tu pas que le syndicat, justement il t'appartient également. Que les raisons de se syndiquer ne manquent pas, encore faut-il choisir celui qui te soutient vraiment. Tu rêves peut-être de gagner des millions toi aussi, comme mille autres, qui ne sont ni tes potes de labeur, ni tes voisins. Tu penses peut-être même que ton voisin va te piquer ta place et peut-être même qu'il n'est pas d'ici. Mais y es-tu vraiment toi, ici, les pieds sur terre ? T'oublierai pas, des fois, que t'as une dignité à faire valoir ? Une dignité de travailleurs car c'est sur ton dos que ton



singé fait le sien rond. C'est sur ta souffrance au travail, qu'il soigne son portefeuille, sur tes faux espoirs d'un lendemain meilleur, qu'il dessine ton avenir plus sombre.

Les explosions de colère des salariés équipementiers de l'automobile sont légitimes, mais elles restent un combat d'arrière-garde. Leur motivation s'arc-boute à la prime de départ plus ou moins ron-delette d'apparence mais de peu de valeur à long terme. Luttés perdues en fait car sans solidarité réelle de leurs directions syndicales. Luttés perdues aussi car sans projet d'avenir social, ni pour le travail, ni pour eux-mêmes. Ces syndicats-là ont depuis longtemps abandonné aux partis politiques la lutte de classe, celle qui dépasse le droit à la consommation et à l'individualisme dénué de morale et de conscience ouvrière évaporée. À terme, sans lendemain.

Plus tard tu t'organiseras avec tes camarades, plus tard et plus difficile sera votre combat. Aujourd'hui moins de 5 % des salariés du BTP sont syndiqués. Il y aurait donc moins de 5 % d'illuminés et de doux rêveurs. Les autres 95 % auraient raison de ne pas l'être ? Raison de se plaindre et de rouspéter tout de go, du matin au soir et du 1er au 30. Combien êtes-vous à la fermer quand vraiment faudrait l'ouvrir et surtout agir... Sache que les camarades du SUB CNT se feront une joie et un devoir de t'accueillir. Avec ou sans section syndicale, ils te soutiendront et formeront à l'organisation et à la lutte pour faire respecter tes droits et en reconquérir de nouveaux.

*SUB 68 - août 09*

*Un article plus complet sur les conséquences de la crise peut être téléchargé sur [www.cnt-f.org/sub69](http://www.cnt-f.org/sub69)*



*Le Mégalo-délire de The Palm island à Dubaï.  
Nakeel, le promoteur immobilier de ces îles artificielles a licencié 500 de ses salariés (15%) suite à un ralentissement de son activité.*

### **Quelques chiffres du BTP français, parfois « paradoxaux », parfois douteux :**

- Eiffage a dégagé au premier trimestre un chiffre d'affaires de 3,037 milliards d'euros, en hausse de 2% par rapport à la même période en 2008. Cette progression était due en grande partie à la belle hausse réalisée par sa branche énergie (+32,7%), suite au rachat fin 2008 de Clemessy et Crystal.
- Eiffage chiffre d'affaire +5% résultat net -9.3% le groupe revoit à la baisse ses ambitions européennes.
- Le chiffre d'affaires du groupe Vinci s'est établi à 7 milliards d'euros au premier trimestre 2009 accusant un recul de 2,6% par rapport à la même période de 2008. Ce résultat s'explique par «la conjonction d'une baisse de l'activité à structure comparable de 3,9%, de l'impact positif de la croissance externe pour 3,3% et d'un effet de change défavorable de -2%», selon un communiqué du groupe. Vinci a réalisé plus de 1 milliard d'Euros en Grande-Bretagne.
- Le groupe cimentier Vicat, 3e cimentier français, a publié son chiffre d'affaires en mars 2009 qui s'établit à 425 millions d'euros. Baisse de 9,8%. A périmètre et à taux de change constants le chiffre d'affaires du 1er trimestre est en retrait de 14% par rapport à la même période en 2008. Le groupe est Centré sur les métiers de la fabrication du ciment, il est également présent dans les métiers de la production de béton prêt à l'emploi et de granulats ainsi que dans d'autres activités parallèles ou complémentaires. Implanté dans 11 pays - France, Etats-Unis, Turquie, Sénégal, Suisse, Egypte, Italie, Mali, Inde, Kazakhstan, et Mauritanie -, le groupe Vicat emploie plus de 6700 personnes.
- Colas satisfait de son chiffre d'affaires 2008 +9.6% résultat +3.4%. Le carnet de commande pour 2009 - 8%. Sa filiale britannique va gérer un réseau routier anglais de 1.200 km et confirme son leader ship outre Manche. Montant de cette opération pour Colas : 73 millions d'euros.
- Rappelons que Colas est elle même une filiale de Bouygues. Celui-ci a été désigné via sa filiale Dragages Hong Kong, afin de réaliser le nouveau siège de l'aviation civile à Hong Kong. Montant de 180 millions d'euros.
- Holcim a réalisé un bénéfice net en 2008 de 1.5 milliards en recul de 53.9% et un chiffre d'affaires de 16.9 milliards en recul de 7%.
- Saint Gobain : chiffre d'affaires +0.9% résultat net 1.9 milliards d'euros = -9.5%.
- Italcementi et ciments Français fusionnent, l'opération renforcera la capitalisation du groupe et la liquidité.
- Le groupe français Imerys a enregistré une baisse de son bénéfice net -43.2%.
- Le groupe français de matériaux de construction Lafarge augmente son capital de 1,5 milliard d'euros.





## Lyon, un chantier limousin *Les maçons migrants, 1848-1940*

de Jean-Luc Ochandiano

Copains, copines du bâtiment (et consorts), je vous invite à poser la truelle et à chauffer vos lunettes. Un gros livre très bien documenté (travail d'historien impeccable), riche en illustrations d'époque, quoiqu'un peu cher (30 euros).

L'histoire des maçons de la Creuse (1848-1940) : voilà ce que relate ce livre qui a été pour moi un coup de cœur, car ayant fait ma vie dans le bâtiment, je suis aussi issu de cette filière là (arrière Grand-Père, Grand-Père et trois oncles, originaires de Luperçat et maçons cimentiers).

On parle aujourd'hui beaucoup d'immigration... de Sangatte... les populations ont toujours « bougé » pour échapper à des conditions de vie difficile voire calamiteuses. Nos anciens faisaient de même et ceci depuis 1850 environ, fuyant la misère des campagnes et espérant gagner quelques revenus décentes dans les zones urbaines qui commençaient à se développer.

Une migration saisonnière, pour des paysans-maçons (départ aux beaux jours, retour au pays au début de l'hiver). Les hommes se regroupent par village (de l'âge de 12-14 ans jusqu'à 45 ans), les troupes s'étoffent au fil du cheminement à pied soit vers Paris, soit vers Lyon avec un maigre bagage (vêtement de rechange, blouse de travail, truelle et marteau sinon pas d'embauche).

À l'arrivée, ils se regroupent dans le même quartier dans des « garnis », souvent tenus par d'anciens maçons creusois (on compte jusqu'à 700 maçons répartis dans 58 garnis du quartier de l'Hôtel Dieu à Lyon).

La solidarité ouvrière était déjà bien réelle (cooptation pour l'embauche, caisse de solidarité...) mais plutôt basée sur les valeurs communes d'origine territoriale, familiale, avec une forte emprise de la religion.

Les conditions de travail sont dures : embauche à la journée, salaires maigres pour les « lapins » (apprentis) et les manœuvres, échafaudages précaires, nombreux accidents de travail car tout se fait à la main, journée de travail de 11h à la belle saison !!!

Ce livre nous parle aussi beaucoup de syndicalisme (d'abord patronal avec la Chambre Syndicale des Entrepreneurs 1863) puis de la prise de conscience ouvrière (lors de la grève en 1870, une AG réunira 1500 maçons sur les 3000 présents à Lyon). Viennent ensuite les grandes grèves des années 1910 avec les méthodes de syndicalisme d'action directe (interdiction de chantier, mise à l'in-

dex de certains patrons, chasse aux non-grévistes « les Renards »). En 1912, à Lyon, on compte jusqu'à 3000 cartes confédérales sur un effectif de 3500 maçons !!!

Cette migration commencera de se tarir vers les années 1880 (passage au XXe siècle). Jusqu'alors, le bâtiment c'était le Bois, la Pierre, la Force humaine et animale. Les années 1900 voient se développer les complexes technologiques associant le fer, le Béton armé et le ciment, l'énergie mécanique, l'apparition des ingénieurs, des technocrates et des gros chantiers. Le lourd tribut des deux guerres mondiales, payé par le monde rural et le monde ouvrier verra la fin de l'exode des maçons. (Édition Lieux Dit - 264 p. - 30 euros)

## N'Autre école

Un numéro d'été très riche pour cette revue de très bonne qualité sur la forme comme sur le fond, mensuel de nos camarades de la Fédération de l'Éducation (52 p. - 4 euros)

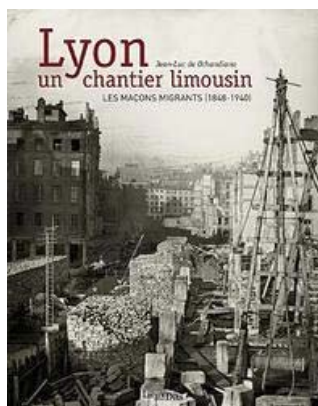
## La terrorisation démocratique

de Claude Guillon

« Il aura fallu - il s'agit ici d'inventorier les éléments d'une situation pour l'analyser et non d'en faire grief aux uns ou aux autres - l'affaire de Tarnac, mettant en cause de jeunes militant(e)s anticapitalistes, cultivé(e)s et diplômé(e)s, d'origine bourgeoise et chrétienne, que l'on dirait dans les fichiers de police d'un « type caucasien » (comprenez : Blancs), pour que certaines personnalités expriment des critiques à l'égard de l'antiterrorisme. »

L'affaire dite « de Tarnac », en novembre 2008, a révélé au grand public l'existence d'un arsenal législatif censément destiné à lutter contre le terrorisme. Mis en place à partir de 1986 par les gouvernements de gauche comme de droite, il a trouvé une nouvelle légitimité depuis les attentats du 11 septembre 2001 et de nouveaux moyens dans les dispositifs européens. Bien avant Tarnac, il a permis d'arrêter, dans l'indifférence générale, des centaines de prétendus « islamistes », le plus souvent relâchés après de longs mois de détention. Ce sont maintenant des militants révolutionnaires qui font les frais de textes sans cesse révisés et durcis.

L'auteur présente ici la définition européenne du terrorisme, puis il analyse les mécanismes et la signification de cette « terrorisation démocratique » qui concerne et vise les étrangers et les jeunes (deux figures dangereuses combinées), mais aussi tous ceux qui peuvent, à un moment ou un autre, contester l'injustice du système capitaliste. (Édition Libertalia - 160 p - 7 euros)



## Contacts fédéraux



### Alsace

**SUB/TP/BAM-CNT 68**  
16 rue Baldé  
68000 Colmar  
Tel. : 06 50 10 80 41  
Mél : sub68@cnt-f.org

### Bourgogne

**CNT Interco 21 /  
Secteur BTP**  
BP 392  
21011 Dijon  
Mél : interco.21@cnt-f.org

### Aquitaine

**SUB 33**  
36 rue Sanche de Pomiers  
33800 Bordeaux  
Tél. : 05 56 31 12 73  
Mél : sub33@cnt-f.org

### Bretagne

**SUB TP Bretagne**  
BP 30423  
35004 Rennes  
Tel. : 02 99 53 32 22  
Mél : subtpbretagne@cnt-f.org

### Île-de-France

**SUB RP**  
33 rue des Vignoles  
75020 Paris  
Tel/Rep. : 01 43 72 09 54  
Fax : 01 43 72 71 55  
Mél: sub2@wanadoo.fr  
[www.cnt-f.org/subrp](http://www.cnt-f.org/subrp)

### Languedoc - Roussillon

**CNT ETPIC /  
Secteur BTP**  
6, rue d'Arnal  
30000 Nîmes  
Tél. : 09 50 07 60 88  
Mél : cnt.nimes@cnt-f.org

### Poitou Charentes

**CNT Interco 86 /  
Secteur BTP**  
20, rue Blaise Pascal  
86000 Poitiers cedex  
Mél : ul-poitiers@cnt-f.org

### Rhône-Alpes

**SUB 69**  
44, rue Burdeau  
69001 Lyon  
Tél. : 04 78 27 05 80  
Mél : sub69@cnt-f.org  
[www.cnt-f.org/sub69](http://www.cnt-f.org/sub69)

## Chambres syndicales

### Métiers de l'architecture et de l'urbanisme

*Dessins d'Architecture*

**SUB TP BAM**  
33 rue des Vignoles  
75020 Paris  
Tél. : 01 45 78 69 08  
sub2@wanadoo.fr

### Chambre syndicale de l'Équipement

**CNT Interco 21  
Secteur Équipement**  
BP 392  
21011 Dijon  
Mél : SUB-Equipement@cnt-f.org

## Contact / Demande

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : ..... Ville+CP : .....  
Profession : ..... Entreprise : .....  
Téléphone : ..... Mél : .....

(cocher la ou les cases):

Je souhaite être informé des activités de la CNT FFT/BTP/BAM

Je souhaite adhérer à la CNT FFT/BTP/BAM

Je verse un soutien financier à la CNT FFT/BTP/BAM de.....

(chèque à l'ordre de Fédération CNT du Bâtiment)

**Coupon à renvoyer à : Fédération CNT du BTP - SUB 68**

16 rue Baldé - 68000 Colmar

## Contact presse

**Le Réveil  
du Bâtiment**

**Periodique  
de la fédération**

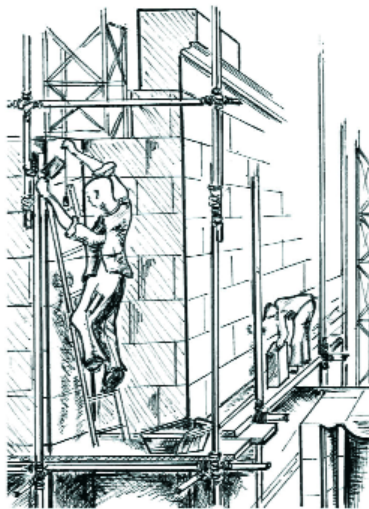
**CNT SUB 69 / BTP**

44, rue Burdeau  
69001 Lyon

sub69@cnt-f.org



# DERRIÈRE LE PATRIMOINE : LE SANG ET LA SUEUR



## Journées du Patrimoine les 19 et 20 septembre 2009

Vous visiterez églises, châteaux, maisons bourgeoises, Hôtels de Ville, prisons... ayant marqué l'histoire de notre « belle nation libre, égalitaire et démocratique ».

Si ces édifices représentent majoritairement la domination du clergé, ou de l'État, il n'en demeure pas moins que nombre d'entre eux sont appréciables et que leur architecture est remarquable.

**Mais qui les a construits : leur propriétaire ou habitant ?**

Certainement pas, ce sont des ouvriers qui n'ont sûrement pas eu leurs noms gravés sur une de leur pierre. Beaucoup d'entre eux n'ont pas vu la fin de ces constructions, soit parce que les chantiers étaient monumentaux et duraient des années, soit parce qu'ils sont morts sur leur lieu de travail.

Ne parlons pas des conditions de travail qui régnaient, ni même des rémunérations : une bouchée de pain !

Aujourd'hui, nous vivons sur les conquêtes ouvrières sur le droit du travail, même s'il faut toujours se battre pour ne serait-ce que le faire respecter. Si nous sommes quasiment sortis de l'esclavage d'antan, les conditions de travail sont loin d'être roses : travail illégal, accidents du travail, heures supp' non payées, mal de dos...

Quant à la mégalomanie des « grands » architectes, patrons et politiciens, rien de nouveau sous le soleil des constructions contemporaines. C'est toujours nous qui taillons, scions, revêtons, portons et suons pour une « grandeur » toujours contestable. Alors qu'il manque de logements décents pour la population.

À nous de faire changer les choses.

Si vous visitez un de ces bâtiments, n'oubliez pas ceux qui l'ont construit, et si par hasard

il y a un guide, demandez lui qui l'a construit et pas seulement qui l'a habité.

Et bonne visite.

**CNT Construction**



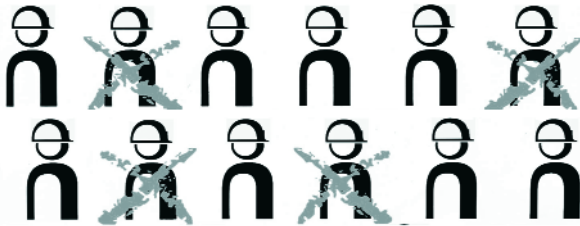
**Syndicat Unique du Bâtiment / CNT - SUB 69**

44 rue Burdeau - 69001 Lyon

Tél : 04 78 27 05 80 - mél : sub69@cnt-f.org - [www.cnt-f.org/sub69](http://www.cnt-f.org/sub69)



**BTP : 1 mort tous les 2 jours  
1 accident grave toutes les 3 mn**



**Profit patronal = Accidents du travail**

**CNT Construction**



**Syndicat Unique du Bâtiment / CNT - SUB 69**

44 rue Burdeau - 69001 Lyon

Tél : 04 78 27 05 80 - mél : sub69@cnt-f.org - [www.cnt-f.org/sub69](http://www.cnt-f.org/sub69)



**Retraite à 55 ans !!!**



**CNT Construction**



**Syndicat Unique du Bâtiment / CNT - SUB 69**

Palais du Travail - Place Lazare Goujon - 69100 Villeurbanne

Tél : 04 78 27 05 80 - mél : sub69@cnt-f.org - [www.cnt-f.org/sub69](http://www.cnt-f.org/sub69)



## Abonnement gratuit de 3 mois au **COMBAT SYNDICALISTE** et au **Réveil du Bâtiment**

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : ..... Ville+CP : .....  
Profession : ..... Entreprise : .....  
Téléphone : ..... Mél : .....

- Je souhaite recevoir gratuitement le «Combat syndicaliste» pendant 3 mois (3 n°)
- Je souhaite m'abonner à (cochez la ou les cases) :
- Le combat syndicaliste (mensuel de la CNT) : 22 euros\* (ou 30 euros en soutien)
  - Le réveil du bâtiment (revue de la CNTConstruction) : prix libre
- Je souhaite être informé des activités de la CNT Construction

(\*ordre du chèque: Le Combat syndicaliste)

**Coupon à renvoyer à : CNT SUB 69 - 44, rue Burdeau 69001 Lyon**

